

VIE NOUVELLE FINANCES

Journal de l'union fédérale des retraité.e.s CGT FINANCES
Numéro 50 - Décembre 2024

CONFÉRENCE NATIONALE
3, 4 ET 5 JUIN À QUIBERON

RETRAITE
REVALORISATION DES
RETRAITES DE BASE

CONTRIBUEZ AU DÉBAT
DETTE PUBLIQUE



SOMMAIRE

DÉCEMBRE

- 04 QUIBERON**
6ème conférence nationale de l'UFR
- 05 RETRAITE**
Revalorisation des retraites
- 06 DETTE PUBLIQUE**
Faut-il en avoir peur ?
- 10 FISCALITÉ**
Plus juste et redistributive
- 12 CONGRÈS BANQUE DE FRANCE**
Les délégués de l'USR CGT Banque de France



MENTIONS LÉGALES :



Directeur de la publication :
Guy CARRIERE

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 0317 S 08364
N° ISSN : 2276-1063
UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DES FINANCES
CGT
263 rue de Paris
Case 540 - 93514 - Montreuil cedex
TÉL : 01 55 82 76 66
Courriel : ufr@cgtf finances.fr
PRIX 0,50 €
Internet : www.cgtf finances.fr

Prix : 0.50 €

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :

Guy CARRIERE
Jean-Louis CORVAISIER
Jean-Luc DALLENNES
Alain GUICHARD
Robert GUICHET
Dominique MICAT

Maquettage : Hélène CANOT



ÉDITO

TIRER LES LEÇONS DE LA VICTOIRE DE TRUMP

Une fois de plus les instituts de sondage américains n'ont rien vu venir de la victoire éclatante de Donald Trump qui a gagné une très grande majorité d'états et de grands électeurs mais aussi une majorité absolue dans les deux chambres basse et haute et au congrès avec 2,5 millions d'électeurs de plus que Kamala Harris.

Cette victoire annonce des jours sombres pour le reste du monde avec l'accentuation d'un souverainisme économique « America First » « America Great again », l'augmentation des droits de douane que Biden au pouvoir n'a pas remis en cause et d'une guerre économique avec la Chine.

La dette américaine (publique 120,2 % du PIB – privée 147,6% du PIB) n'est pas un problème pour les marchés de capitaux avec la domination du dollar et le financement à crédit de l'économie américaine grâce aux bons du trésor qui ont augmenté, en dix ans, de 15.000 milliards de dollars que l'Europe continue à acheter massivement (plus 1.500 milliards de dollars) pendant que la Chine se désengageait de 500 milliards de dollars.

Le capital financier a vu en Trump un soutien aux industries les plus polluantes : les hydrocarbures, la construction, les transports, l'agroalimentaire.

La campagne contre Trump sur le droit des femmes, le climat, la démocratie, les libertés syndicales n'ont pas fait un programme suffisant quand l'inflation a augmenté de 20% durant le mandat de Biden mettant en immense difficulté les classes populaires et augmentant la précarité et la pauvreté.

Les travailleurs aux revenus faibles et moyens ont, eux aussi, basculé, démunis face à l'inflation ou bien n'ont pas voté (95 millions d'américains sur 245 millions d'inscrits). Face à cela, l'appartenance syndicale, autrefois un déterminant fort du vote, n'a pesé que trop légèrement sur une base syndiquée toujours plus faible. Les votes ethno-communautaristes n'ont pas compensé le tir, alors que le vote pro-Trump a progressé chez toutes ces catégories, latinos en premier.

Du côté international, le soutien des États-Unis à Israël, malgré les massacres incessants et les risques de propagation de la guerre au Moyen-Orient, a détourné une partie de la base progressiste qui s'est mobilisée pour la paix, la libération des otages et une solution durable à deux états que Biden n'a jamais été capable d'imposer à Netanyahu.

Comme le dit Bernie Sanders le lendemain de l'élection présidentielle américaine : « Cela ne devrait pas être une grande surprise qu'un parti qui a abandonné la classe travailleuse constate à son tour que la classe travailleuse l'a abandonné ».

En France, le débat à gauche sur l'analyse de l'échec des démocrates n'est pas à la hauteur de l'immense défi qu'elle devra affronter avant une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale, de Législatives anticipées et la perspective de l'élection du RN en 2027.

Ce n'est certainement pas en faisant allégeance au capital que la gauche gagnera les futures échéances électorales, ni en fracturant régulièrement le rassemblement. C'est en portant un programme favorable au monde du travail et à l'ensemble de la population, les jeunes qui sont l'avenir du pays et les retraités.

Le syndicalisme, dans son indépendance et son autonomie, a une voix importante à faire entendre. Pour éviter à la gauche de subir une défaite cuisante dans les mois à venir, il sera important que l'analyse et les propositions de la CGT soient entendues y compris celles de notre Fédération des Finances sur le financement de l'économie, la monnaie, le crédit et les missions de contrôles indispensables pour les changements dont notre pays a besoin.





Quiberon

6ÈME CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UFR CGT DES FINANCES LES 2, 3 ET 4 JUIN 2025

© Studio Laure - stockadobe.com // CGT Finances



L'UFR CGT des Finances à laquelle tu es adhérent.e tiendra sa 6ème Conférence Nationale du 2 au 4 juin 2025 à Quiberon (Morbihan).

Créée en novembre 2010, l'UFR Finances s'est engagée à développer son activité et son implantation sur tout le territoire. Cette 6ème Conférence nationale de Quiberon de juin 2025 sera l'occasion d'effectuer un bilan de son activité et de trouver les moyens et ressources en interne pour encore mieux accomplir son rôle qui est d'assurer la défense et l'amélioration des conditions de vie des retraité-es, veufs ou veuves de salarié-es des syndicats affiliés à la Fédération des Finances CGT. Pour cela il nous faut débattre et définir des orientations pour favoriser notre implantation dans les régions et territoires, améliorer notre outil syndical et renouveler nos instances.

Alors que le pays est en pleine crise économique, sociale, environnementale et démocratique, le Président

Macron, après 2 défaites électorales, ne l'accepte pas et ne veut surtout pas changer de politique. Pour lui, sa politique néo-libérale au service des plus puissants doit continuer malgré le résultat des législatives.

Le Président Macron a nommé un « nouveau » 1er ministre de 73 ans, Michel Barnier, du parti « Les Républicains » (7% aux élections législatives) mettant ainsi le RN dédiable en position d'arbitre. L'espoir créé par le Nouveau Front Populaire est ainsi ruiné.

Les ententes entre amis de la macronie, du RN en passant par la droite classique, vont lui faciliter son objectif de poursuivre, voire aggraver sa politique par personne interposée, celle au service des riches, du patronat, de l'exploitation des hommes et de la planète.

Face à la rigueur annoncée dans le projet de budget 2025, il faudra économiser 30 milliards. Les pistes d'économie sont les budgets « sociaux » dont les retraité-es et leur pouvoir

d'achat, les indemnités chômage, la santé et les hôpitaux, la sécu et autres remboursements, les services publics en général dont celui de l'éducation nationale, les dotations aux collectivités locales etc.

Par contre, on ne dit mot sur les recettes indispensables comme l'impôt sur la fortune, la fraude et l'évasion fiscale (près de 200 Mds), les aides et exonérations de cotisations sociales sans aucune condition. Même si la gauche tente des amendements de ce côté, le 49-3 balayera tout cela. Pour notre syndicalisme de classe et de lutte la question est : comment relève t-on ce défi ?

Surtout ne pas succomber au défaitisme. Nous avons évité le pire, gagnons le meilleur ! Prenons les choses en main (déclaration du CCN du 28 août 2024).

Face à de tels enjeux, la CGT a un rôle irremplaçable. Notre UFR, à son niveau, doit prendre toute sa place dans les batailles à venir. Notre prochaine conférence permettra d'affiner notre démarche en direction des retraité-es des Finances et de mieux cibler leurs revendications tant au niveau du Ministère des Finances que des établissements économiques et financiers.

La participation du maximum de retraité-es à notre 6ème Conférence nationale de Quiberon les 2, 3 et 4 juin 2025 est nécessaire.

Retenez dès à présent ces dates, les modalités d'inscription vous parviendront prochainement.





RETRAITE

REVALORISATION DES RETRAITES DE BASE

Depuis 2008 les gouvernements successifs ont déjà reculé d'un an la revalorisation des pensions de retraite des régimes de base. Jusqu'à fin 2008 les pensions de retraite étaient revalorisées au 1^{er} janvier de l'année N en fonction de l'inflation prévue dans la loi de Finances de cette année N en corrigeant éventuellement si la revalorisation de l'année N-1 avait été trop importante ou insuffisante. Sarkozy a décidé de reporter au 1^{er} avril en 2009 sous prétexte d'éviter cette correction. **3 MOIS PERDUS.**

En 2016 Hollande a décidé de reporter à compter de 2017 la revalorisation au 1^{er} octobre. **6 MOIS PERDUS.** De plus il a changé le mode de calcul de la revalorisation en substituant à la revalorisation sur l'inflation à venir une revalorisation sur l'inflation constatée ce qui décale d'autant l'augmentation des pensions de retraite. Ce qui fait perdre 7 mois de revalorisation des pensions. Les conséquences sont plus importantes avec une inflation élevée ce qui a été particulièrement vrai depuis 2022. Enfin Macron a reporté la revalorisation du 1^{er} octobre 2018 au 1^{er} janvier 2019. **3 NOUVEAUX MOIS PERDUS.**

Et maintenant Macron et Barnier veulent encore reporter de **6 MOIS** la revalorisation pour 2025. Avec de plus une revalorisation moindre car en application du Code de la Sécurité sociale la revalorisation aurait dû être de 2,4 ou 2,5 % au 1^{er} janvier alors que, compte-tenu du ralentissement de l'inflation, ils espèrent ne revaloriser que de 1,5 à 1,8 % au 1^{er} juillet.

En supplément ces 3 présidents ont pris des mesures fiscales pénalisant beaucoup de retraités. Suppression de la demi-part pour l'impôt sur le revenu par Sarkozy pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant (celles ayant élevé seules au moins un enfant pendant au moins 5 ans conservent cette demi-part). Hollande a soumis la majoration de pensions pour les parents de trois enfants et plus à fiscalisation et Macron a augmenté le taux de CSG de 1,7 point au 1^{er} janvier 2019 pour de nombreux retraités.

Il faut arrêter de stigmatiser les retraités. Le service statistique du ministère du travail vient de publier son rapport sur les retraités en 2022, la pension mensuelle de retraite moyenne était de 1 565 € bruts. La pension des femmes était inférieure de 38 % à celle des hommes.

Une petite musique revient pour demander la suppression de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour les retraités. Une économiste a même argumenté que cela ne concernerait que les retraités imposables. Elle a simplement oublié que si cet abattement était supprimé, des retraités verraient leur revenu fiscal de référence (RFR) augmenter et deviendraient imposables à l'impôt sur le revenu avec des

augmentations de CSG, de CASA, de CRDS et des conséquences sur certaines aides liées au RFR. Il faut se souvenir que les plus fortunés de notre pays ayant de confortables revenus de capitaux mobiliers ne payent sur ces revenus que 12,8 % d'impôt sur le revenu grâce à la flat tax instaurée par le président Macron à compter de 2018 alors qu'ils devraient payer 41 ou 45% sur la majorité de ces revenus s'ils étaient soumis au barème de l'impôt sur le revenu.

En application des positions du Code de la Sécurité sociale (art. L 161-25) les retraites de base devraient être revalorisées de 2,2 % au 1^{er} janvier 2025 afin simplement de remettre à niveau les pensions par rapport à l'inflation constatée sur la période de référence sans aucune anticipation sur l'inflation prévue en 2025.

La commission mixte paritaire (assemblée nationale sénat) prévoit seulement une revalorisation de 0,8 % au 1^{er} janvier 2025 et une autre de 0,8 % uniquement pour les retraités ayant une pension inférieure à 1500 € bruts. Pour s'appliquer cette revalorisation au 1^{er} juillet prendra-t-elle en compte le montant total des pensions ou uniquement les pensions de base ? Aucun retraité n'aura en 2025 une revalorisation conforme aux dispositions du Code du Travail. C'est 2,2 % qu'il faut pour tous au 1^{er} janvier 2025. Les pertes de 2025 se répercuteront sur les revalorisations des montants de pension en 2026 et les années suivantes.

“

ILS VEULENT NOUS VOLER ENCORE 6 MOIS ?





© Julien Eichinger - stockadobecom // CGT Finances



AVOIR PEUR

DE LA DETTE PUBLIQUE ?

Dans le prolongement de nos publications dans Vie Nouvelle Finances, l'Union fédérale des retraité.e.s CGT des Finances est convaincue du rôle très important des militantes et des militants des Finances dans les débats de politique économique qui agitent notre pays comme le reste du monde.

La question de la dette de la France étant le prétexte, pour le Président de la République et le Premier ministre, pour imposer un budget 2025 de rigueur, un budget récessif, notre UFR a décidé de proposer un webinaire sur le sujet de la dette avec l'intervention de notre camarade Denis DURAND, économiste et directeur de la revue Economie et Politique qui a consacré, dans le numéro 840 et 841 de juillet et août 2024 un très sérieux dossier sur ce sujet avec des analyses et des propositions.

A l'issue de ce webinaire, l'UFR Finances mettra à disposition un compte rendu de l'exposé et des échanges avec les participants qui pourront envoyer des questions en temps réel par le tchat.

Il sera proposé aux militantes et militants des Finances de contribuer au débat dialectique sur au moins 10 sujets.

Premier sujet : la France serait-elle une exception en matière de dette publique ?

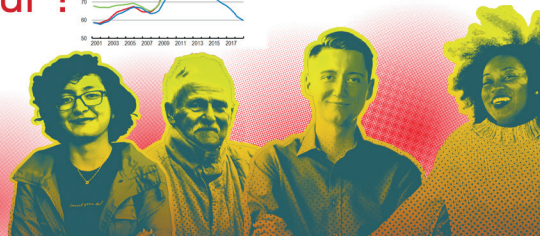
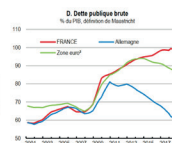
La réponse est non. En pourcentage du PIB, le Japon, les Etats-Unis et l'Italie ont des dettes publiques bien supérieures. C'est bien la décision de Macron de dissoudre l'Assemblée nationale avec une absence de majorité qui a entraîné la pression des prêteurs, les marchés financiers qui s'interrogent à la fois sur la stabilité politique comme sur la solvabilité du pays pour accroître ses profits

6 DÉCEMBRE
WEBINAIRE

De 10H à 12H
en direct sur
cgtfinances.fr

Avec Alexandre DERIGNY, Denis DURAND
et Jean-Louis CORVAISIER

LA DETTE
même pas peur !



Ce webinaire a eu lieu le vendredi 6 décembre de 10H à 12H avec un exposé de Denis et l'intervention d'Alexandre DERIGNY qui a rappelé les propositions de la Fédération des Finances CGT sur la loi de Finances 2025 pour l'Etat et la Sécurité sociale (PLF et PLFSS).

<https://youtube.com/live/rJ7zQ0nDaV0?feature=share>



En pourcentage du PIB	Dettes des administrations publiques	Dettes des agents non financiers
Etats-Unis	120,2	147,6
Japon	229,4	169,4
Angleterre	100,4	127,7
Zone Euro	88,7	108,5
Allemagne	63,4	97,2
France	110,7	136,6
Italie	137,7	96,5
Espagne	108,9	99,9

Le tableau ci-dessus montre les dettes des administrations publiques et des dettes privées qui sont aussi préoccupantes que les dettes publiques car celles-ci, en temps de crise, se transforment en dettes publiques en raison des interventions des états comme ce fut le cas, en 2008, lors de la faillite bancaire de Lehmann Brothers.

Second sujet : la dette il faut bien la rembourser ?

Le graphique ci-dessous montre que la dette « court » depuis les années 70. Le problème n'est pas la dette mais les intérêts de la dette qui deviennent la première dépense de l'Etat bien avant le budget de l'Education nationale.

Le graphique montre aussi que la dette provient d'une absence de recettes par rapport aux dépenses publiques indispensables.

Troisième sujet : il faut faire des économies ?

Les libéraux tentent bien de défendre cette thèse mais où faire des économies quand on observe l'état calamiteux de l'hôpital public, l'insuffisance de professionnels de santé, l'insuffisance de professeurs face aux élèves, l'insuffisance d'agents publics pour lutter contre la fraude fiscale, les importations frauduleuses etc... D'ailleurs, il faut observer la grave crise économique qui secoue l'Allemagne qui, pour des raisons d'orthodoxie budgétaire, a sacrifié ses investissements publics.

Quatrième sujet : c'est la faute des critères de Maastricht ?

Si la Fédération des Finances CGT a constamment dénoncé les critères de convergence qu'il faudrait revoir d'urgence en réformant les traités, il ne

faudrait pas exonérer la stratégie du capital sur les différents états. On a vu comment, avec l'aide de la troïka (FMI - BCE - Banque Mondiale), le capital a mis à genou la Grèce.

Cinquième sujet : la dette publique met l'Etat dans les mains des banques ?

C'est faux ! les marchés financiers sont pires que les banques. Les banques ne détiennent qu'une faible part de la dette française à contrario des marchés de capitaux qui achètent des emprunts d'état qui sont des titres négociables sur les marchés de capitaux mondialisés.

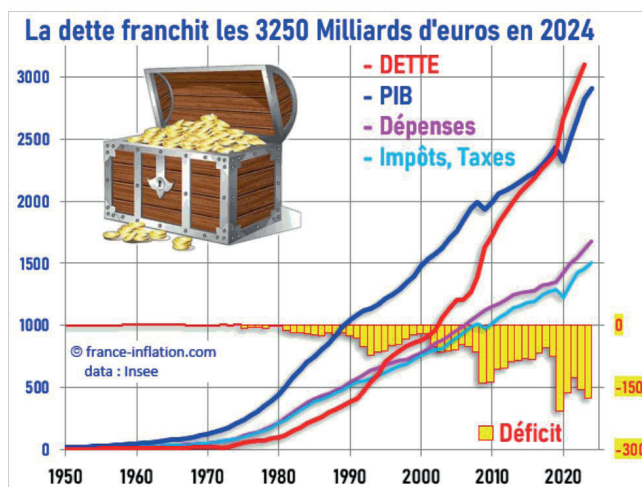
Sixième sujet : il faut revoir la loi Giscard qui interdit à la Banque de France de prêter à l'Etat ?

Cette affirmation qui circule très largement dans des milieux syndicaux et des milieux de gauche est fausse ! Ce n'est qu'en 1994, avec la transposition en droit du traité de Maastricht (article 104 devenu article 123) que toute forme de financement par la BCE et les BCN a été interdite.

Mais la BCE peut prêter à des établissements publics comme la Caisse des Dépôts, à la BPI France ou à la BEI (Banque européenne d'Investissement) dont le capital appartient aux Etats de l'Union européenne et qui finance de nombreuses collectivités territoriales à des taux plus favorables.

Septième sujet : La dette publique est un fardeau pour les générations futures ?

Cet argument est totalement faux car les investissements d'aujourd'hui profiteront aux générations futures comme des établissements scolaires et



universitaires de qualité, des infrastructures permettant des mobilités à faible impact carbone, du fret ferroviaire plutôt que des camions sur les routes, un système de santé et de recherche efficace etc...

Huitième sujet : La dette est un problème : supprimons la dette ?

L'absence de dette publique ne met pas un pays à l'abri des pressions des marchés financiers et hélas, l'état du monde aujourd'hui et en France en particulier, ne laisse pas espérer un climat révolutionnaire qui mettrait les marchés de capitaux à genou. Au contraire, il faut mener et gagner la bataille idéologique contre le capital en obligeant les banques centrales à racheter les titres de dette publiques (ce qu'elles font un peu au second marché) et les convertir en titres non remboursables à taux zéro. Il faut aussi obliger la BCE et les BCN à financer des besoins existants

comme les services publics, les infrastructures et la transition écologique.

Neuvième sujet : Pour un état efficace, faisons des économies et supprimons des emplois publics pour investir ?

On voit comment les libéraux ont du mal à montrer là où des réductions d'effectifs sont possibles. Quant aux privatisations de services publics, on voit bien partout quelles en sont les conséquences pour les usagers. Un exemple révélateur : la privatisation du fret, que poursuit la SNCF et qui suscite la lutte des cheminots a conduit à l'effondrement du fret en France et aucune société privée de fret n'a acquis un modèle économique.

Dixième sujet : la dette publique c'est celle de la France ?

Cette affirmation est totalement fautive car la dette publique

concerne l'Etat mais aussi les collectivités territoriales qui empruntent, hélas, sur les marchés financiers mais de façon limitée sous la pression des élus. A noter que cette dette publique est inférieure à 5% de la dette totale et la stigmatisation sur ces collectivités, les baisses très importantes de dotations financières les conduiront soit à diminuer l'investissement soit à tailler dans les politiques sociales. La dette privée est bien supérieure à la dette publique en France comme dans de nombreux pays comme l'a révélé notre tableau.

En conclusion : menons un grand débat pour dénoncer la pression du capital, dénoncer les idées fausses mais surtout porter les propositions novatrices de notre fédération en matière de politique monétaire, de réforme de justice fiscale et d'outils de financements nouveaux à travers le pôle financier public.

Dans la presse

Le Morbihan en bref

Les syndicats alertent sur la situation des retraités

Ils sont prêts. Et s'il faut manifester, ils le feront. Hier, les retraités de neuf organisations syndicales (CGT, CFTC, CGC, FO, FSU, Solidaires FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires) s'étaient donné rendez-vous devant le siège de l'Agence régionale de santé du Morbihan, à Vannes, pour tirer la sonnette d'alarme. « On veut alerter la population sur la rémunération des retraités, mais aussi leur accès à la santé », explique Alain Guichard de la CGT. Le mouvement va grandir. Il devrait y avoir une action en décembre. »

En cause, des inquiétudes concernant la feuille de route du nouveau gouvernement. À commencer par le report de la revalorisation des retraites. « On ne sait pas ce qu'il en sera. Mais depuis 2008, il y a eu plusieurs reports. On craint que cela soit encore le cas et que la revalorisation soit inférieure à ce qu'elle doit être. »

Les syndicalistes ont également pointé du doigt le problème de l'accès

Neuf syndicats étaient réunis hier devant le siège de l'Agence régionale de santé du Morbihan, à Vannes.

(PHOTO: OUEST-FRANCE)

aux soins. Généralistes surchargés, spécialistes complets, pénurie de médicaments... « C'est problématique. » D'autant plus dans le Morbihan. « D'ici 2050, les plus de 75 ans seront deux fois plus. Quant aux plus de 60 ans, ils représentent un tiers des Morbihannais aujourd'hui et seront 41 % en 2050. C'est un département adoré des retraités. »

Pénurie de médicaments et de médecins... À Vannes, dix retraités du G.9 du Morbihan mobilisés pour l'accès aux soins

Le 10 octobre 2024 à 10h30

Manque de médicaments, de spécialistes, refus de médecins référents ou dentistes... Dix retraités du Morbihan se sont réunis à Vannes, mercredi, répondant à l'appel à mobilisation nationale, du Groupe des 9.



Dix retraités syndiqués du G.9 du Morbihan (groupe des neuf) se sont réunis mercredi matin 9 octobre devant la délégation départementale du Morbihan de l'Agence régionale de santé (ARS), boulevard de la Résistance à Vannes. Ils ont répondu à l'appel du Groupe des 9, groupe intersyndical national qui regroupe neuf syndicats : CGT, CFTC, CGC, FO, FSU solidaires, FGR-FP, MSR et Ensemble & Solidaires qui avait lancé une mobilisation nationale pour l'accès aux soins pour tous et toutes.

Manque de médecins et spécialistes

Munis de leurs drapeaux, ils avaient choisi d'interpeller le public devant ce lieu emblématique. Alain Guichard (CGT) a d'abord rappelé l'accès à la santé de plus en plus difficile dans le département, le manque de médecins et spécialistes, le départ des services publics dans certaines villes et la décision possible du gouvernement de bloquer la revalorisation des retraites. Laurence Rouillon (FSU) a ensuite parlé du manque de médicaments, de spécialistes et du refus de médecins référents ou dentistes pour certains retraités qui avaient répondu à son questionnaire (toujours disponible sur le site de la FSU).

POUR UNE FISCALITE PLUS JUSTE ET REDISTRIBUTIVE

© Pa Gautierbzh - stockadobe.com // CGT Finances

LE PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF)

D'après les dernières estimations de Bercy, le déficit public frôlerait 6% du PIB, le Gouvernement devra trouver entre 30 et 60 Milliards d'euros d'économies ou de recettes nouvelles.

Le projet de loi de finances qui sera déposé à l'Assemblée Nationale puis au Sénat, n'annonce rien de bon pour les travailleurs et les classes moyenne. Pourtant les besoins sont immenses : en services publics, en investissements publics (logement social par exemple).

Au fil des décennies allègements, exonérations, taux réduits et niches fiscales ont complètement assécher les bases fiscales.

Les moyens existent car la richesse créée n'a jamais été aussi élevée en France (PIB). L'enjeu consiste donc en la mobilisation de la richesse créée par les travailleurs pour répondre aux besoins sociaux et écologiques. Les mesures suivantes construites et portées par la Fédération des Finances CGT font partie de la solution. Il faut les imposer par des mobilisations massives.

Voici par exemple quelques unes des mesures qui devraient être mises en œuvre :

EN MATIÈRE D'IMPÔT SUR LE REVENU

-Accroître la progressivité du système fiscal par l'application de 14 tranches d'imposition de 0 à 65 %. Il s'agit de donner une place prépondérante à l'impôt sur le revenu dans les recettes de l'État car c'est l'impôt le plus juste .

Suppression de la Flat tax (taxe forfaitaire unique de 12,8%) sur les revenus du capital, particulièrement injuste car elle empêche toute progressivité de l'impôt sur le revenu et elle est particulièrement avantageuse pour les très hauts revenus.

Fin du prélèvement à la source : bien qu'il fonctionne il reste un système de recouvrement injuste et intrusif. Il faut attendre trop longtemps le remboursement du trop versé.



**SI LE GOUVERNEMENT
EN AVAIT LA
VOLONTÉ POLITIQUE
IL TROUVERAIT
DES SOURCES DE
FINANCEMENT
SANS PUISER DANS
LA POCHE DES
TRAVAILLEURS,**

IMPÔT SUR LA FORTUNE

Établir un impôt sur la fortune à l'assiette élargie et au barème progressif. Il s'agit donc de taxer les patrimoines détenus (90%) par la moitié des ménages afin de les faire contribuer à la hauteur de leur richesse accumulée au financement des politiques utiles à tous.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Établir un impôt sur les sociétés modulé en fonction des politiques menées par les entreprises en matière d'emploi, de salaires, d'égalité, de discriminations et d'environnement.

Supprimer les dispositifs de réduction d'impôts (niches fiscales) inefficaces, injustes et polluantes, Cela permettrait de récolter plusieurs milliard d'euros qui sont gaspillés en pure perte à soutenir des activités nocives pour l'environnement ou la société.

Renégocier les conventions fiscales internationales pour appliquer le modèle ONU plutôt que le modèle OCDE. Le modèle ONU permet de conserver une plus grande part des recettes fiscales pour l'état source, contrairement au modèle OCDE qui favorise l'état de résidence (pays de l'investisseur ou du siège social).

Taxation unitaire des multinationales (entité unique) qui permettrait de répartir le bénéfice dans les pays où l'entreprise réalise vraiment son activité. Cette mesure permet de lutter contre les transferts de bénéfices et la mise en concurrence des territoires vers le moins disant fiscal.

Création d'une taxe sur les activités financières qui permettrait la construction d'une fiscalité internationale redistributive et juste pour permettre un renforcement des moyens de financement public.

Mise en place d'une surtaxation des opérations réalisées avec des paradis fiscaux qui sont les acteurs majeurs de l'optimisation, de l'évasion fiscale et du blanchiment des avoirs criminels. Les schémas d'optimisations fiscales aboutissent à un assèchement des bases d'imposition des multinationales et des grandes fortunes. Cela permettrait de récupérer des moyens budgétaires et d'entraver ces opérations.

Voilà quelques unes des mesures en matière d'impositions directes qui pourraient être mises en œuvre pour récupérer bien plus que les milliards d'euros permettant de réduire le déficit à 5% du PIB.

Sans compter que la France dépense 175 milliards sans condition ni contrepartie pour les entreprises soit l'équivalent du quart du budget de l'Etat (voir article du journal précédent),





LES DÉLÉGUÉS



DE L'UNION SYNDICALE DES RETRAITE-ES CGT BDF AU CONGRES NATIONAL DE LA CGT BANQUE DE FRANCE

Lors de ce congrès, ils ont réaffirmé leur action : Pour défendre les intérêts matériels et moraux des retraité.e.s syndiqué.e.s à la CGT Banque de France notamment l'augmentation des pensions, la pérennité de la caisse de réserve des employés gravement menacée par la réforme MACRON des

retraites, la protection sociale complémentaire avec une mutuelle aux prestations de qualité

Pour porter « la double besogne » conformément aux statuts de la CGT, pour changer la société et changer la vie dans l'indépendance du mouvement syndical.

Pour tous les retraité-es de la Banque de France dans un esprit de rassemblement, pour la défense de leurs droits humains lors de la période de la retraite jusqu'à la fin de la vie.

A cette occasion, ils ont renouvelé leur bureau et secrétaires.

(sur la photo les anciens passent symboliquement le relai aux plus jeunes)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITÉ.E.S DE LA GIRONDE

Les retraité.e.s de la Gironde (15 sur 53 cotisants) se sont réunies en Assemblée Générale à la Cité Administrative de Bordeaux le 7 octobre 2024 en présence du secrétaire de section Stéphane Joly.

4 POINTS À L'ORDRE DU JOUR.

1) la situation économique et sociale

L'accent a été mis sur les problèmes rencontrés par les retraité-es notamment sur l'aggravation des pertes du pouvoir d'achat et le recul de la revalorisation des retraites au 1er janvier 2025. Les revendications des retraité-es portées par l'UCR ont été rappelées ainsi que la nécessité de l'action et le renforcement de la syndicalisation des retraité.es.

2) Un point sur la PSC.

A partir des documents de la Fédération des Finances CGT, des éclaircissements ont été apportés sur l'importance de la PSC. Nous avons expliqué ce qu'est la Protection Sociale Complémentaire, les enjeux et pourquoi la CGT (bien que les retraité.e.s aient peu obtenu) a signé cet accord.

3) Un débat sur Indecosa

Un rappel a été fait sur le but de cette association et son rôle. Afin d'être reconnue comme association, il y a maintenant nécessité pour être adhérent à Indecosa, que les syndiqués CGT remplissent un formulaire d'adhésion.



Pour relancer son activité en Gironde, Indecosa a organisé une AG le 22 octobre 2024 à laquelle nous avons souhaité que de nombreux retraités puissent participer.

4) Une information sur l'action sociale

La dernière brochure de la Fédération des Finances sur l'action sociale a été remise à chacun des participants à l'assemblée générale qui s'est terminée, comme il se doit, par un repas en commun où nous avons continué dans un esprit fraternel nos discussions engagées depuis le début de la journée.

